

Extrait du Registre des Délibérations
Séance du 15 juillet 2020
Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : PROCES VERBAL DE REUNION

DATE DE CONVOCATION : 08 JUILLET 2020

DATE DE L’AFFICHAGE : 17 JUILLET 2020 de l’extrait de Délibération

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s’est réuni ce jour, dans la salle de l’Arsenal à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, TARDY Yvan, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, PICARD Denis, AMMARI Christelle, BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, POIRSON Elisabeth, STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre, SEGALT Jean-François, CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIER Roger, GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe, DOMINIAK Bernard, WINIARSKI Patricia, MONALDESCHI Philippe, GASPAR Isabel, TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël, LALANCE Corinne, CARON Jean-François, MARIN Karine, TAILLY Jérôme, NOISSETTE Michel, SAUVAGE Catherine, CHENOT Bernard, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard, HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corinne, MATTE Jean-François (départ à compter de la 2020.03.05), COLIN Xavier, CHENOT Tony, ERZEN Gérald, HARMAND Alde (ayant la procuration de DE SANTIS Fabrice), DICANDIA Chantal, ADRAYNI Mustapha, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, RIVET Lionel, LE PIOUSSE Lydie, HEYOB Olivier (ayant la procuration de BRETEUX Patrick), ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien, BONJEAN Myriam, MOREAU Jean-Louis, LALEVEE Lucette, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FAVRET Régis, CARTIER Jimmy, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	
<u>Avis de procuration :</u>	3 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	1 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	ALLOUCHI-GHAZZALE Malika
<u>Nombre de présents :</u>	70 présents du début à la 2020.03.04. 69 présents pour la délibération 2020.03.05.
<u>Nombre de votants :</u>	73 votants du début à la 2020.03.04. 72 votants pour la délibération 2020.03.05.

Conformément à la législation en vigueur, Fabrice CHARTREUX, Président sortant, accueille les délégués et assure la Présidence du Conseil communautaire, jusqu’à l’installation de la nouvelle assemblée. Puis c’est Roger JOUBERT, Maire de Laneuveville-derrière-Foug et doyen d’âge de l’assemblée, qui, de par la loi, fait procéder à l’élection du (de la) nouveau (elle) Président(e).

Il est procédé à l'appel.

Le quorum étant atteint, la séance peut démarrer.

Désignation du secrétaire de séance : Malika ALLOUCHI-GHAZZALE

2017-01-01 (INSTITUTIONS – 5) - INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Fabrice CHARTREUX procède à l'installation de la nouvelle assemblée, composée de 77 délégués titulaires, et leur souhaite la bienvenue.

Le Conseil prend acte de l'installation des nouveaux délégués communautaires.

2017-01-02 (INSTITUTIONS – 5.1) - ELECTION DE LA PRESIDENCE

Roger JOUBERT prend le relais de la présidence pour assurer l'élection du (de la) nouveau(elle) Président(e) et adresse un petit message à l'assemblée avant de faire appel à candidatures.

Fabrice CHARTREUX, Président sortant et Maire de Domgermain, se déclare candidat pour le mandat de Président de la Communauté de communes Terres Toulaises.

Aucun(e) autre délégué(e) ne se porte candidat(e).

Fabrice CHARTREUX prend la parole et prononce son discours de candidature :

« Monsieur le président de séance , mon cher Roger, merci de m'octroyer quelques minutes ; je vais essayer d'être bref et d'argumenter ma candidature aux fonctions de Président.

Avant, cher(e)s collègues, de solliciter vos suffrages et surtout votre confiance et soutien, je me dois de vous donner les raisons de ma candidature, animée d'une volonté de continuer d'agir et de servir ce beau territoire avec 41 communes et 46000 habitants, je n'en ignore pas la géographie.

Il y a certes des communes géographiquement excentrées mais, je le dis avec beaucoup de sincérité, pour moi, il n'y a qu'un seul territoire, celui des Terres Toulaises.

J'ai toujours défendu et préservé ce message : il faut parfaire l'intercommunalité sans défaire les communes.

En ma qualité de président, je suis toujours resté un élu de proximité privilégiant à la fois l'écoute, le dialogue, proche et accessible durant ces trois dernières années.

En tant que président de communauté de communes, depuis le début et avec l'aide des vice-présidents(es) et conseillers(ères) délégués(ées) - qui ont pu exercer de façon autonome et entière leurs responsabilités à mes côtés - j'ai tenu à exercer pleinement les compétences communautaires, afin d'assurer à notre communauté de communes toute sa place dans le paysage intercommunal et métropolitain.

Dans notre assemblée communautaire, nous n'avons jamais pris de décision dans la précipitation, encore moins dans l'improvisation, parce que nous avons toujours eu cette capacité d'anticipation et de sagesse de nos choix.

Un grand merci à l'ensemble du conseil communautaire. Vous avez, pour ceux présents ces dernières années, toujours été à mes côtés, vous avez accompagné et assumé des décisions courageuses et audacieuses : comme le pacte fiscal, la mobilité pour tous, le numérique, l'eau, l'adhésion au Sillon Lorrain, la reprise du parc de Haye et le rachat des terrains de la zone industrielle, ou encore le déclassement des terres fléchées pour l'économie pour les rendre à l'agriculture.

Sans vous et sans mon exécutif, je n'aurais jamais pu réaliser mon objectif : faire de notre territoire un territoire attractif, engager une vraie relation de confiance avec les entrepreneurs. Nos zones d'activités se remplissent et par conséquent créent de l'emploi et de la richesse.

Ne laisser aucune commune de côté, dépolitiser l'assemblée, (il y a 3 ans à la même place qu'aujourd'hui je vous avais dit la politique politicienne n'a rien à faire dans une assemblée communautaire). Nous y sommes arrivés.

Un grand merci.

Mon objectif était également de recréer un climat de confiance et de partenariat entre la ville centre et la CC2T, mais aussi entre la ville centre et les communes.

A ce titre, je tiens à dire merci au maire de Toul, Alde, aux élus et aux agents de la ville de Toul pour ce travail de qualité que nous avons mené ensemble pour arriver à ce résultat. Il me faut aussi témoigner d'un travail en confiance avec l'ensemble du personnel communautaire, sous la direction de Mme Cécile Gardan, directrice générale des services, qui a su insuffler un dynamisme et un professionnalisme auprès du personnel communautaire, afin que notre développement soit une réussite. Aux côtés du président et de son exécutif, c'est un tandem important pour l'avenir de notre intercommunalité.

Nous avons toujours veillé à dépenser les deniers publics avec rigueur. Les prises de compétences avec transferts de personnels ont certes fait progresser la masse salariale, mais c'est le prix à payer pour un service public de qualité au service de notre population.

Aujourd'hui, notre communauté de communes bénéficie sans conteste de cette image d'intercommunalité dynamique et attractive et tournée vers l'avenir.

Les discours ont peu de valeur, seuls les actes comptent.

Alors je vous invite à un acte collectif pour ce prochain mandat, avec ce message.

Si vous voulez que les hommes et les femmes s'entendent, faites-leur bâtir quelque chose ensemble.

Alors bâtissons ensemble l'avenir de ce beau et grand territoire, avec fidélité, franchise, loyauté et respect des engagements.

Ce sont des qualités et des valeurs que je partage, Je pense vous l'avoir prouvé.

Monsieur le président de séance, je suis donc candidat aux fonctions de président de la communauté de communes terres toulouses. »

Il est procédé au vote, au scrutin uninominal et à bulletin secret.

Assesseurs: Thierry COLLET et André FONTAINE (bureau de vote 1), Emmanuel PAYEUR et JL STAROSSE (bureau de vote 2)

Les résultats du vote sont les suivants :

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	4
- Suffrages exprimés	:	69
- Majorité absolue	:	35

Ont obtenu :

- Fabrice CHARTREUX	:	67 VOIX
- Alde HARMAND	:	1 VOIX
- Elisabeth POIRSON	:	1 VOIX

Monsieur Fabrice CHARTREUX ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu Président de la Communauté de Communes Terres Tuloises.

Il adresse ce message de remerciement à l'assemblée :

« C'est avec une profonde émotion et un mélange de fierté et d'humilité que je reçois le mandat que vous venez de me confier.

J'accepte cette fonction exaltante, chargée de lourdes responsabilités et d'engagement, en respect de la confiance que vous venez de me témoigner.

Tout au long de ce mandat, je m'efforcerai de mettre en conformité mes actes avec mes convictions, de rechercher avec vous une véritable cohérence entre la nécessaire réflexion et les actions concrètes, même si nous ne pouvons pas tout faire.

J'ai toujours eu le souci de dire nous, jamais de dire je.

Le même état d'esprit animera cette organisation collective du travail au sein de l'équipe communautaire.

Bien entendu je souhaite que nous fassions preuve d'esprit constructif, de sérénité, de respect des points de vue des uns et des autres.

C'est l'occasion pour moi de souhaiter la bienvenue aux nouveaux élus.

Pour cette nouvelle mandature, je propose donc de poursuivre le travail engagé depuis trois ans et de préparer l'avenir de notre communauté de communes. Pour cela, je vous propose une équipe de 16 personnes pour constituer l'exécutif. 12 vice-présidents(es) et 4 conseillers(ères) délégués(ées). Ce bureau, qui se réunira tous les jeudis matin, sera constitué de 13 hommes et 3 femmes. Je sens déjà venir les critiques sur le manque de mixité au sein du bureau de la CC2T.

Je reste comme vous persuadé que la mixité est un atout mais elle ne peut à elle seule être un critère de choix.

Ce qui compte également c'est l'engagement pour le territoire, la disponibilité et la capacité à apporter une vraie plus-value à la collectivité, qualités que l'on trouve autant chez les hommes que chez les femmes.

Avec ma proposition, nous sommes à l'identique du bureau précédent mais avec un VP en moins. Cela ne me satisfait pas pour autant, loin de là, mais l'exercice n'est pas simple. Je vais vous donner un début d'explication. Sur 41 communes, 6 maires des « grosses » communes sont des hommes et sont VP au Bureau de la CC2T. Sur les 35 autres communes le ratio est de 29 hommes pour 6 femmes. Sur les 6 nouvelles élues maires de leur commune, 2 rentrent dans l'exécutif.

Vous comprenez mieux, je l'espère, la difficulté d'avoir la parité hommes-femmes, parce que l'assemblée de la communauté n'est que la transposition de ce qui se passe dans les communes.

Je reviendrai vers vous très rapidement pour vous donner les orientations et surtout vous soumettre pour validation d'un nouveau mode de fonctionnement pour les groupes de travail et commissions, avec par exemple la mise en place de présidents de commissions conseillers municipaux ou élus communautaires, mais également une forme de conseil de développement interne à notre CC, en étroite relation avec celui du Pays. Une réflexion se fera sur le découpage de notre communauté en 3 ou 4 pôles réunissant les élus mais également le monde associatif et les habitants.

Un séminaire de travail pour établir ensemble les règles aura lieu d'ici la fin de l'année.

Encore un grand merci à vous. »

2017-01-03 (INSTITUTIONS – 5.1) - DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE PRESIDENTS ET DE CONSEILLERS DELEGUES.

Fabrice CHARTREUX, Président élu, propose à l'assemblée de fixer la composition du Bureau à 12 vice-présidents(es) et 4 conseillers(ères) délégués(ées).

Il est procédé au vote :

Délibération adoptée à l'unanimité.

2017-01-04 (INSTITUTIONS – 5.1) - ELECTION DES VICE – PRESIDENTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES

ELECTION DU 1^{ER} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 1^{er} vice-président :

- Politique commerciale
- Relations avec les partenaires institutionnels,
- Relations avec les communes

Il propose la candidature de **Alde HARMAND**, Maire de Toul, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **A. HARMAND**, qui fait part à l'assemblée du plaisir qu'il a eu à travailler au sein du Bureau durant les 3 dernières années, et au service d'une communauté de communes vue de l'extérieur comme un territoire dynamique. Il souligne les bonnes relations Ville centre - communauté et le tandem efficace et serein instauré entre le Président de la CC2T et le Maire de la Ville centre, quel que soit les différences d'approches et de sensibilités de l'un et de l'autre. Il rappelle que la Ville sans son territoire et le territoire sans sa ville centre ne pourraient pas avancer ; cette osmose entre les deux fonctionne et est regardée avec envie par d'autres territoires où les réalités sont différentes et parfois difficiles. Observant que l'intelligence doit se mettre au service du territoire et de ses habitants, il note avec satisfaction que c'est dans cet esprit que le travail a été réalisé durant les 3 dernières années. C'est animé de la même volonté qu'il souhaite poursuivre durant les 6 ans à venir, avec le souhait de faire au moins aussi bien, dans un contexte qui est de moins en moins facile pour les collectivités, mais qui n'a pas empêché la communauté d'avancer sur des dossiers aussi importants que la reprise du Parc de Haye ou encore la mobilité, pour n'en citer que quelques-uns. Il remercie enfin les élus pour leur engagement au service du territoire.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	14
- Suffrages exprimés	:	59
- Majorité absolue	:	30

Ont obtenu :

- M. HARMAND Alde : 56 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie : 1 voix
- Mme POIRSON Elisabeth : 1 voix
- M. COUTEAU Jean-Pierre : 1 voix

Monsieur Alde HARMAND ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 1^{er} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 2^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 2^{ème} vice-président :

- Urbanisme et habitat
- Tourisme, AOC, Boucles de la Moselle
- Economie, en appui du Président

Il propose la candidature de **Jean-Pierre COUTEAU**, Maire de Villey-Saint-Etienne, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **JP COUTEAU** qui rappelle le contexte de 2017 où le choix a été fait par l'ancienne CC de Hazelle en Haye de constituer un nouveau territoire avec l'ancienne CC du Toulinois et de s'y investir pleinement. Il souligne que l'économie, qui est au cœur des enjeux de développement du territoire, passe par 3 axes majeurs que sont la maîtrise du foncier, la recherche de prospects, en lien avec l'ADTL (agence de développement Terres de Lorraine) et l'animation de la pépinière pour favoriser l'émergence de nouvelles entreprises. Concernant l'aménagement du territoire, qui comprend pour sa délégation l'urbanisme et l'habitat, il rappelle que ce sont des enjeux partagés par tous, impliquant une ambition commune pour le territoire et un travail collégial avec les communes.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents : 70
- Nombre de votants : 73
- Nombre de bulletins dans l'urne : 73
- Bulletins blancs ou nuls : 11
- Suffrages exprimés : 62
- Majorité absolue : 32

Ont obtenu :

- M. COUTEAU Jean-Pierre : 57 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie : 1 voix
- Mme DI CANDIA Chantal : 1 voix
- M. GUYOT Laurent : 1 voix
- M. ARNOULD Raphaël : 2 voix

Monsieur Jean-Pierre COUTEAU ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 2^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 3^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 3ème vice-président :

- Administration générale et personnel communautaire,
- Suivi de la gestion de l'aire d'accueil des gens du voyage et de l'aire de grand passage.
- Relations avec l'armée et la police.

Il propose la candidature de **Roger SILLAIRE**, Maire d'Ecrouves, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **R. SILLAIRE**, qui salue l'assemblée, se présente, et propose sa candidature pour cette vice-présidence, qu'il a déjà assumée lors du mandat précédent et au cours duquel il a particulièrement apprécié le mode de fonctionnement et de travail de l'exécutif, dans le respect mutuel, l'honnêteté intellectuelle et la franchise. Il souligne également les relations positives et constructives entretenues avec le Président, qui a eu à cœur de consulter régulièrement ses vice-présidents et de recueillir leur avis sur de nombreux sujets, même en-dehors de l'exécutif.

Concernant la délégation pour laquelle il se présente, il rappelle que la gestion des ressources humaines est une des richesses de la communauté de communes et c'est un domaine dans lequel il souhaite continuer de s'investir, ainsi que l'accueil des gens du voyage.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	10
- Suffrages exprimés	:	63
- Majorité absolue	:	32

Ont obtenu :

- M. SILLAIRE Roger	:	56 voix
- Mme SAUVAGE Catherine	:	1 voix
- Mme LE PLOUFF Lydie	:	3 voix
- Mme POIRSON Elisabeth	:	1 voix
- M. SEGAULT Jean-François	:	1 voix
- Mme GUILLAUME Isabelle	:	1 voix

Monsieur Roger SILLAIRE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 3^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 4^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 4ème vice-président :

- Eau potable et eau pluviale
- Assainissement collectif et non collectif

Il propose la candidature de **Laurent GUYOT**, Maire de Dommartin-les-Toul, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **L. GUYOT**, qui salue l'assemblée, se présente, et donne quelques précisions sur la compétence eau exercée par la Communauté de communes depuis le 1^{er} janvier 2020, qui, alliée à la compétence assainissement, constitue un challenge considérable pour le territoire, d'autant que la CC2T a fait le choix d'exercer ces deux compétences par le biais de la gestion en régie, avec recours à des marchés de prestations. Il y a encore beaucoup de travail à faire, avec les services de la CC2T, dont il salue l'investissement. Il confirme donc sa candidature et invite les délégués à lui accorder leur confiance.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	72 + 1 abstention
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	72
- Bulletins blancs ou nuls	:	11
- Suffrages exprimés	:	61
- Majorité absolue	:	31

Ont obtenu :

- <i>M. GUYOT Laurent</i>	:	<i>54 voix</i>
- <i>M. ARNOULD Raphaël</i>	:	<i>1 voix</i>
- <i>Mme PLANCHAIS Viviane</i>	:	<i>1 voix</i>
- <i>M. BRETENOUX Patrick</i>	:	<i>1 voix</i>
- <i>Mme LE PIOUFF Lydie</i>	:	<i>3 voix</i>
- <i>Mme GUILLAUME Isabelle</i>	:	<i>1 voix</i>

Monsieur Laurent GUYOT ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 4^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 5^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 5^{ème} vice-président :

- Mobilité
- Transition écologique dans l'économie et économie circulaire

Il propose la candidature de **Jorge BOCANEGRA**, Adjoint au Maire Toul, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **J. BOCANEGRA**, qui remercie le Président pour la confiance qu'il lui accorde. Il salue l'assemblée et souligne le plaisir et l'honneur qu'il ressent à se présenter pour ce mandat, afin de continuer la mission confiée il y a 3 ans par le Président, à savoir mettre en place un système de mobilité pour tous sur le territoire. Il adresse un hommage aux élus qui ont contribué à la mise en place de ce service de mobilité, et tout particulièrement Nicole FEIDT et Kristell JUVEN.

Il observe que la tâche est encore lourde, il faut continuer à développer et adapter le réseau mis en place, particulièrement les mobilités actives (piétonnisation et vélo). Quant à la transition écologique, c'est aussi un enjeu fondamental, qui relève à la fois d'un choix volontaire et d'une obligation

sociétale, locale et mondiale. Il souligne enfin l'urgence et l'ampleur de la responsabilité des générations en place pour faire face aux changements climatiques.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	14
- Suffrages exprimés	:	59
- Majorité absolue	:	30

Ont obtenu :

- M. BOCANEGRA Jorge	:	50 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie	:	1 voix
- Mme POIRSON Elisabeth	:	1 voix
- Mme LALANCE Corinne	:	2 voix
- Mme MASSELOT Catherine	:	3 voix
- Mme GHAZZALE Malika	:	1 voix
- M. MANGEOT Etienne	:	1 voix

Monsieur Jorge BOCANEGRA ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 5^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 6^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 6^{ème} vice-président :

- Petite enfance
- Réflexion autour du périscolaire et des activités jeunesse

Il propose la candidature de **Denis PICARD**, Maire de Bois-de-Haye, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **D. PICARD**, qui salue l'assemblée, se présente et rappelle que son mandat de conseiller à la petite enfance au cours du précédent mandat lui a permis d'assurer la mise en place du transfert de la compétence petite enfance à la communauté de communes, qui gère désormais 2 crèches intercommunales et un relais assistantes maternelles parents-enfants. Il est heureux de pouvoir poursuivre une mission sur la politique de la petite enfance, en l'élargissant aux sujets touchant à l'enfance et au périscolaire. C'est un sujet qui mérite réflexion à l'échelle de la communauté et sur lequel il souhaite s'investir.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	9
- Suffrages exprimés	:	64
- Majorité absolue	:	33

Ont obtenu :

- M. PICARD Denis	:	52 voix
- Mme LALEVEE Lucette	:	1 voix
- Mme AMMARI Christelle	:	1 voix
- Mme LALANCE Corinne	:	1 voix
- Mme GUEGUEN Marie	:	1 voix
- M. FONTAINE André	:	1 voix
- Mme POIRSON Elisabeth	:	1 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie	:	5 voix
- M. ARNOULD Raphaël	:	1 voix

Monsieur Denis PICARD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 6^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 7^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 7^{ème} vice-président :

- Finances
- Politique fiscale de la communauté de communes.

Il propose la candidature de **Philippe MONALDESCHI**, Maire de Foug, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **P. MONALDESCHI**, qui salue l'assemblée, se présente et rappelle que les finances sont le « nerf de la guerre » pour une collectivité. La CC2T est une collectivité d'envergure, avec de nombreuses compétences, qui, tous budgets confondus, mobilisent environ 70,8 M€. Une délégation sur les finances requiert de la polyvalence, de la motivation, de la rigueur et une capacité d'adaptation aux règles et à l'environnement qui évoluent sans cesse. Il souligne qu'il est aussi nécessaire de savoir faire preuve de souplesse pour accompagner au bon niveau les ambitions de la communauté et répondre aux préoccupations des habitants. Il remercie les services financiers de la communauté qui œuvrent au quotidien et avec efficacité. La poursuite du pacte financier et fiscal fait également partie des enjeux importants du mandat à venir. C'est dans cette perspective qu'il présente sa candidature et souhaite se mettre au service du mieux vivre ensemble, dans le respect de chacune et chacun et avec intégrité.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	6
- Suffrages exprimés	:	67
- Majorité absolue	:	34

Ont obtenu :

- M. MONALDESCHI Philippe	:	62 voix
- Mme LEPIOUFF Lydie	:	2 voix
- Mme POIRSON Elisabeth	:	1 voix
- Mme GASPAR Isabel	:	1 voix
- Mme LALEVEE Lucette	:	1 voix

Monsieur Philippe MONALDESCHI ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 7^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 8^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 8^{ème} vice-président :

- Schéma de mutualisation intercommunal
- Animation et suivi du service technique et de la politique d'insertion de la communauté de communes

Il propose la candidature de **Catherine SAUVAGE**, Maire de Jaillon et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **C. SAUVAGE**, qui salue l'assemblée, se présente et fait part de sa volonté de s'investir sur cette délégation, qu'elle ne connaît pas encore mais pour laquelle elle souhaite notamment approfondir les champs de mutualisation mis en place entre communes et communauté. Elle espère être à la hauteur du challenge qui lui est proposé et remercie le Président pour la confiance qu'il lui accorde.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	8
- Suffrages exprimés	:	65
- Majorité absolue	:	33

Ont obtenu :

- <i>Mme SAUVAGE Catherine</i>	:	<i>64 voix</i>
- <i>Mme LE PIOUFF Lydie</i>	:	<i>1 voix</i>

Madame Catherine SAUVAGE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue 8^{ème} VICE-PRESIDENTE.

ELECTION DU 9^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 9^{ème} vice-président :

- Politique sportive et associative de la communauté de communes
- Suivi et animation des actions de coopération décentralisée

Il propose la candidature d'**Emmanuel PAYEUR**, Maire de Chaudeney-sur-Moselle et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **E. PAYEUR**, qui se présente et expose à l'assemblée les principales composantes de sa délégation. Tout d'abord le centre aquatique Ovide, équipement conséquent et structurant, qu'il a suivi lors du précédent mandat et pour lequel un projet d'extension est en cours. La requalification du centre nautique Vecker fait également partie de sa feuille de route, ainsi que le soutien au milieu associatif, particulièrement actif sur le territoire

et impacté par la crise sanitaire. Enfin, la coopération décentralisée est un sujet de solidarité qui lui tient à cœur et qui, avec des sommes relativement modestes, permet à des villages du Sénégal de réaliser, entre autres, des projets d'adduction d'eau potable.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	7
- Suffrages exprimés	:	66
- Majorité absolue	:	34

Ont obtenu :

- M. PAYEUR Emmanuel	:	52 voix
- Mme LALANCE Corinne	:	2 voix
- Mme LE PIOUSSE Lydie	:	5 voix
- M. PICARD Denis	:	1 voix
- Mme LAGARDE Stéphanie	:	3 voix
- Mme EZAROIL Fatima	:	1 voix
- M. DE SANTIS Fabrice	:	1 voix
- M. MANGEOT Etienne	:	1 voix

Monsieur Emmanuel PAYEUR ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 9^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 10^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 10^{ème} vice-président :

- Rivières, GEMAPI, participation à l'établissement public de bassin
- Ordures ménagères

Il propose la candidature de **Jean-Luc STAROSSE**, Maire de Charmes-la-Côte et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **JL STAROSSE**, qui salue l'assemblée, se présente et indique que lors de la précédente mandature, il assurait le suivi des rivières, de la GEMAPI et de l'assainissement.

Les OM sont une nouvelle délégation pour lui et il est conscient de l'importance de ce sujet, qui est toujours assez sensible sur le territoire. Il s'engage à se rendre disponible et à l'écoute des communes et remercie le service assainissement avec lequel il a apprécié de travailler durant la précédente mandature.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	9
- Suffrages exprimés	:	64
- Majorité absolue	:	33

Ont obtenu :

- M. STAROSSE Jean-Luc : 56 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie : 6 voix
- Mme POIRSON Elisabeth : 1 voix
- Mme PIERSON Chantal : 1 voix

Monsieur Jean-Luc STAROSSE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 10^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 11^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 11^{ème} vice-président :

- Politique énergétique
- Plan Climat Air Energie Territorial
- Réseau de chaleur.

Il propose la candidature de **Olivier HEYOB**, adjoint au Maire de Toul, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **O. HEYOB**, qui salue l'assemblée et présente quelques points clés sur les dossiers transition énergétique et climatique. Il rappelle le travail partenarial mené sur ce dossier avec le Pays Terres de Lorraine, notamment au travers de l'élaboration du plan climat air énergie territorial. C'est un sujet qui nécessite aussi un travail de proximité avec les communes et la nécessité de réfléchir et d'agir sur le long terme.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents : 70
- Nombre de votants : 73
- Nombre de bulletins dans l'urne : 73
- Bulletins blancs ou nuls : 14
- Suffrages exprimés : 59
- Majorité absolue : 30

Ont obtenu :

- M. HEYOB Olivier : 52 voix
- Mme LALANCE Corinne : 1 voix
- M. ARNOULD Raphaël : 1 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie : 3 voix
- Mme POIRSON Elisabeth : 2 voix

Monsieur Olivier HEYOB ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 11^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 12^{EME} VICE-PRESIDENT

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 12^{ème} vice-président :

- Biodiversité
- Ecocitoyenneté
- Espaces naturels sensibles et Natura 2000

Il propose la candidature de **Jean-Louis CLAUDON**, Maire d'Avrainville et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **JL CLAUDON**, qui salue l'assemblée et souligne que, malgré la prégnance d'autres sujets majeurs pour le territoire, la préservation de la biodiversité est un enjeu de taille, particulièrement aujourd'hui et doit être un axe prioritaire des politiques locales. La communauté de communes est d'ores et déjà engagée dans la préservation des espaces naturels sensibles, pour lesquels elle s'est dotée de moyens humains et assure notamment des missions de sensibilisation. La CC2T est également investie dans le pilotage des sites Natura 2000. Elle devra continuer et accentuer son action dans ces domaines et trouver le juste équilibre entre la nécessité de préserver l'environnement et les légitimes projets de développement qu'elle porte. C'est en tout cas animé de cette volonté qu'il souhaite s'investir au cours de ce mandat.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	9
- Suffrages exprimés	:	64
- Majorité absolue	:	33

Ont obtenu :

- M. CLAUDON Jean-Louis	:	47 voix
- M. GUYOT Laurent	:	1 voix
- M. CHENOT Tony	:	1 voix
- M. BOCANEGRA Jorge	:	1 voix
- M. NOISETTE Michel	:	1 voix
- Mme PIERSON Chantal	:	2 voix
- Mme ASSFELD LAMAZE Christine	:	1 voix
- M. ARNOULD Raphaël	:	1 voix
- M. HEYOB Olivier	:	1 voix
- Mme EZAROIL Fatima	:	1 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie	:	7 voix

Monsieur Jean-Louis CLAUDON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 12^{ème} VICE-PRESIDENT.

ELECTION DU 1^{ER} CONSEILLER DELEGUE

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 1^{er} conseiller délégué :

- Communication, en lien avec le Président

Il propose la candidature de **Raphaël ARNOULD**, Maire de Gondreville et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **R. ARNOULD**, qui salue l'assemblée, se présente et indique que, pour des raisons de disponibilité notamment professionnelle, il préfère s'engager dorénavant dans un mandat de conseiller délégué plutôt que vice-président, mandat qu'il a investi entre 2017-et 2020 et pour lequel il souligne la qualité du travail mené avec l'exécutif, au-delà des postures politiques et toujours dans l'intérêt du territoire.

La mission de communication de la communauté est un domaine passionnant pour lequel il est heureux de pouvoir s'investir, dans un esprit communautaire constructif.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	16
- Suffrages exprimés	:	57
- Majorité absolue	:	29

Ont obtenu :

- M. ARNOULD Raphaël	:	43 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie	:	6 voix
- Mme POIRSON Elisabeth	:	3 voix
- Mme LALANCE Corinne	:	1 voix
- Mme EZAROIL Fatima	:	1 voix
- Mme BONJEAN Myriam	:	1 voix
- M. KNAPECK Patrice	:	1 voix
- Mme RADER Audrey-Helen	:	1 voix

Monsieur Raphaël ARNOULD ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 1^{er} CONSEILLER DELEGUE.

ELECTION DU 2^{EME} CONSEILLER DELEGUE

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 2^{ème} conseiller délégué :

- Mobilité, en lien avec le vice-président

Il propose la candidature d'**Elisabeth POIRSON**, Maire de BRULEY et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **E. POIRSON**, qui salue l'assemblée, se présente et fait part de ses différents mandats, notamment celui de conseillère régionale, qui lui permet d'être au fait des enjeux de la mobilité, ainsi que de son investissement au sein du groupe de travail mobilité de la CC2T lors du précédent mandat. Elle souhaite continuer à s'investir dans ce domaine pour lequel elle considère qu'il y a encore beaucoup de choses à faire.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	21

- Suffrages exprimés : 52
- Majorité absolue : 27

Ont obtenu :

- Mme POIRSON Elisabeth : 40 voix
- Mme LE PIOUSSE Lydie : 6 voix
- M. DEPAILLAT Bernard : 2 voix
- M. MANGEOT Etienne : 1 voix
- Mme EZAROIL Fatima : 3 voix

Madame Elisabeth POIRSON ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue 2^{ème} CONSEILLERE DELEGUEE.

ELECTION DU 3^{ème} CONSEILLER DELEGUE

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 3^{ème} conseiller délégué :

- Petite enfance, en lien avec le Vice-Président

Il propose la candidature de **Marie GUEGUEN**, conseillère municipale de Toul, et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **M. GUEGUEN**, qui salue l'assemblée, se présente et fait part de ses différents mandats, notamment celui au sein du CCAS grâce auquel elle connaît bien les problématiques de la petite enfance.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents : 70
- Nombre de votants : 73
- Nombre de bulletins dans l'urne : 73
- Bulletins blancs ou nuls : 12
- Suffrages exprimés : 61
- Majorité absolue : 31

Ont obtenu :

- Mme GUEGUEN Marie : 57 voix
- Mme POIRSON Elisabeth : 2 voix
- M. CARTIER Jimmy : 1 voix
- M. SILLAIRE Roger : 1 voix

Madame Marie GUEGUEN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élue 3^{ème} CONSEILLERE DELEGUEE.

ELECTION DU 4^{ème} CONSEILLER DELEGUE

F. CHARTREUX annonce la délégation qu'il souhaite confier au 4^{ème} conseiller délégué :

- Energie, Plan climat et réseau de chaleur, en lien avec le vice-président.

Il propose la candidature de **Xavier COLIN**, Maire de Pierre-la-Treiche et appelle à d'autres candidatures éventuelles.

Aucune autre candidature n'étant présentée, la parole est donnée à **X. COLIN**, qui salue l'assemblée, se présente, témoigne de son bonheur de retrouver l'assemblée communautaire et salue le travail

réalisé par Kristell JUVEN, ancienne Présidente de la CC2T et adjointe à Pierre-la-Treiche, dont il souligne qu'elle a apporté beaucoup au territoire, sur de nombreux dossiers majeurs et toujours dans un état d'esprit constructif et rassembleur. Il remercie le Président pour la confiance qu'il lui accorde en lui proposant ce mandat. Il est particulièrement investi sur la question de l'avenir des communes forestières, dont il souligne la nécessité de leur préservation compte tenu des multiples intérêts et impacts majeurs sur la vie de tous les jours. Il conclut en espérant être à la hauteur de la confiance que pourra lui accorder l'assemblée.

Il est procédé au scrutin.

1^{er} tour de scrutin :

- Nombre de présents	:	70
- Nombre de votants	:	73
- Nombre de bulletins dans l'urne	:	73
- Bulletins blancs ou nuls	:	11
- Suffrages exprimés	:	62
- Majorité absolue	:	32

Ont obtenu :

- M. COLIN Xavier	:	53 voix
- Mme POIRSON Elisabeth	:	1 voix
- M. DOMINIAK Bernard	:	1 voix
- Mme AMMARI Christelle	:	1 voix
- Mme LE PIOUFF Lydie	:	2 voix
- M. HEYOB Olivier	:	1 voix
- M. TARDY Yvan	:	2 voix
- M. DEPAILLAT Bernard	:	1 voix

Monsieur Xavier COLIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est élu 4^{ème} CONSEILLER DELEGUE.

Une fois les opérations de vote terminées, le Président présente et remet aux délégués la charte de l'élu local.

2020-03-05 - DELEGATIONS PERMANENTES DE POUVOIR ACCORDEES AU PRESIDENT

Délibération présentée par le 1^{er} vice-président.

Pas de questions ni d'observations de l'assemblée.

Il est procédé au vote.

Délibération adoptée à l'unanimité, Monsieur DOMINIAK s'abstenant.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les délégués pour leur patience et la confiance qu'il lui ont accordée, ainsi qu'à son exécutif.

Il clôt la séance et leur donne rendez-vous pour le :

Prochain conseil communautaire, jeudi 10 septembre 2020 à 18h00.